



Sainte-Anastasie... par une belle journée d'automne

BULLETIN MUNICIPAL

NOVEMBRE 2011

N°252

LE MOT DU MAIRE

La goutte d'eau qui fait déborder le vase...

Du 4 au 10 novembre ce n'était pas le déluge mais cela pouvait bien lui ressembler. Aussi dès l'alerte donnée, la commune c'est-à-dire les Elus et le personnel communal se sont mobilisés pour répondre instantanément aux appels ou aux demandes d'interventions des personnes sinistrées souvent inquiètes de la montée des eaux. Ces permanences ont consisté :

- en la tenue d'une permanence « physique » à la mairie
- en la mise en alerte du personnel technique
- en l'exécution de rondes régulières de jour comme de nuit sur l'ensemble de la commune.

De fait, seules quelques interventions ont été nécessaires. Néanmoins le calme revenu la commune a immédiatement sollicité son classement en COMMUNE SINISTREE. Cette requête a été satisfaite par le Préfet du Var.

En conclusion, il s'avère que seuls quelques cas justifient la constitution de dossiers d'indemnisations pour catastrophe naturelle. Pour autant cet événement climatique doit nous permettre une vigilance accrue face à des montées d'eaux dites exceptionnelles (mais qui pourraient pour autant, ne pas l'être). En effet dans bien des cas, ces montées d'eaux auraient pu être aisément évitées par le respect d'un principe de précaution consistant à ne pas s'opposer au ruissellement naturel des eaux de pluies.

C'est donc, après une période d'émotion tout à fait compréhensible, que chacun devra examiner de manière critique avec son voisinage un simple problème de droit énoncé par le code civil :

Article 640 : Les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont plus élevés, à recevoir les eaux qui en découlent naturellement sans que la main de l'homme y ait contribué.

Le propriétaire inférieur ne peut point élever de digue qui empêche cet écoulement.

Le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur.

Article 641 : Tout propriétaire a le droit d'user et de disposer des eaux pluviales qui tombent sur son fonds. Si l'usage de ces eaux ou la direction qui leur est donnée aggrave la servitude naturelle d'écoulement établie par l'article 640, une indemnité est due au propriétaire du fonds inférieur.

En page interne vous découvrirez un panorama tout à fait parlant de cette mini inondation, car soyez en certains le passé nous en a offert de bien plus impressionnante et l'avenir peut nous en réserver de meilleure.

Jean-Pierre MORIN



CHRONIQUE MUNICIPALE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 28 NOVEMBRE 2011

Délibération n°2011-50 : Instauration de la taxe d'aménagement et fixation des taux

Le Conseil Municipal décide d'instaurer sur l'ensemble du territoire la taxe d'aménagement créée dans le cadre de la réforme de la fiscalité et de la loi de finance rectificative du 29 décembre 2010 et d'instituer le taux de 5% sur l'ensemble du territoire communal.

La taxe d'aménagement se substitue à un certain nombre de taxes : Pour Ste-Anastasia il s'agit de la T.L.E (Taxe Locale d'Équipement).

Délibération n°2011-51 : Schéma d'alimentation en eau potable, demande de subvention

Le Conseil Municipal décide de solliciter du Conseil Général et de l'agence de l'eau une subvention la plus élevée possible pour l'élaboration d'un schéma d'alimentation en eau potable.

Montant du projet : 69 800 € HT

Délibération n°2011-52 : Ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal décide de renouveler la ligne de trésorerie de 30 000 € auprès du Crédit Agricole.

Délibération n°2011-53 : Décisions modificatives n° 3
Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

FONCTIONNEMENT :

6413 Personnel non titulaire	+ 8 000
6458 Cotisations autres organismes	+ 2 000
64168 Autres emplois d'insertion	- 10 000
60612 Energie-électricité	+ 5 000
60622 Carburants	+ 1 500
6064 Fournitures administratives	+ 1 500
616 Primes d'assurances	+ 200
6451 Cotisations à l'URSSAF	+ 2 000
022 Dépenses imprévues	- 10 200

INVESTISSEMENT :

Opération 13 Acquisition matériel	
21578 Autre matériel et outillage	- 3 000
2183 Matériel de bureau et informatique	+ 3 000
Opération 24 Rénovation ancienne mairie	
2135 Installations générales	+ 1 000
Opération 23 Acquisitions foncières	
2111 Terrains nus	- 1 000
Opération 12 Extension cimetière	
2138 Autres constructions	+ 22 000
2313 Immobilisations en cours - constructions	- 22 000
Opération 40 Construction restaurant scolaire	
2313 Immobilisations en cours - construction	+ 5 000
Opération 51 Travaux aménagement salle polyvalente	
2135 Installations générales	- 5 000

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Délibération n°2011-54 : Présentation du plan des risques majeurs

Le Maire présente au Conseil Municipal le plan des risques majeurs (D.I.C.R.i.M.) élaboré par une commission composée d'élus. Adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2011-55 : Délibération sursis à statuer projet P.L.U.

Le Maire rappelle que la commune a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme par délibération du Conseil Municipal en date du 28 août 2009.

Le Maire précise que le dernier alinéa de l'article L. 123-6 du Code de l'Urbanisme stipule « qu'à compter de la publication de la délibération, l'autorité compétente peut décider de surseoir à statuer, dans les conditions et délai prévus à l'article L. 111-8, sur les demandes d'autorisation concernant des constructions, installations ou opérations qui seraient de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse l'exécution du futur plan ».

Vu l'avancement des études relatives au P.L.U., le Conseil Municipal autorise à surseoir à statuer pour des demandes d'autorisation concernant des constructions, installations ou opérations qui pourraient être incompatibles avec les orientations générales du P.L.U. et le projet de schéma directeur d'assainissement.

Délibération n°2011-56 : Subvention à la Mutuelle Nationale Territoriale (1er semestre 2011)

Le Conseil Municipal décide de verser à la Mutuelle Nationale Territoriale une subvention de 281.79 € pour le 1er semestre 2011 qui correspond à la prise en charge par la Collectivité Territoriale d'une partie des cotisations versées par les employés aux mutuelles dont ils sont adhérents.

Délibération n°2011-57 : Modification des statuts du SIVU des Espaces Naturels du Massif de la Loube

Le Conseil Municipal accepte la modification des statuts du SIVU des Espaces Naturels du Massif de la Loube et notamment les articles 3 et 5.2.3 des statuts.

Délibération n°2011-58 : Subvention à l'association du Personnel Communal

Une subvention d'un montant de 2 500 € est accordée à l'association du Personnel Communal.

Sujets abordés non soumis à délibération :

- Rue Alphonse DAUDET
- P.L.U.
- SPANC - Police du Maire

C.C.A.S

REPAS DE NOEL : JEUDI 8 DECEMBRE 2011



Comme chaque année un grand nombre d'entre vous vont participer à ce repas des retrouvailles et de la convivialité.

Le Maire et tous les membres du C.C.A.S. seront heureux de vous accueillir à partir de 11h30 à la salle polyvalente.

Rose-Marie BRETON

INAUGURATION DE LA MICRO CRECHE

La micro-crèche « L'EAU VIVE » a été officiellement inaugurée le samedi 26 novembre 2011 en présence de Mme HUDELLOT Présidente de la Caf du Var, Mme PONS, députée et présidente de l'ODEL/VAR et de M. BREYTON Sous-préfet de l'arrondissement de Brignoles.

Lors de cette inauguration chacun s'est félicité de l'ouverture de cette structure attendue par les familles depuis presque 10 ans. Le nombre d'enfants accueillis démontre bien le besoin de cette structure qui vient en complément des assistantes maternelles installées sur la commune.



MISSION LOCALE OUEST HAUT VAR

Parrainer un jeune dans sa recherche d'emploi, un geste utile !

La Mission Locale Ouest Haut Var recherche des personnes bénévoles pour renforcer son réseau de parrainage.

- Le parrain a pour rôle de soutenir les jeunes adultes dans leurs démarches d'insertion professionnelle et de leur prodiguer les conseils pratiques pour la rédaction du CV et l'entretien d'embauche notamment et les faire bénéficier de son expérience professionnelle.

- Ainsi le filleul se familiarise avec le monde du travail en recevant des conseils pratiques.

Vous êtes intéressé par le parrainage et souhaitez vivre cette expérience ?

Contactez notre animatrice Mission Locale, Myriam Deschamps au 06.84.38.42.99



TRAVAUX DU MOIS

- Opération nids de poule
- Elagage des platanes
- Préparation inauguration micro crèche
- Remplacement des panneaux d'affichage Mairie
- Travaux cave coopérative (espace culturel)
- Inondation : travaux de réparation domaine public
- Installation climatisation salle polyvalente
- Confection et mise en place signalisation au Vaux
- Peinture de la façade nord de l'ancienne Mairie

INFORMATION SIVED

Collecte sélective des Déchets d'Emballages Ménagers

Dans ce conteneur : LE VERRE

Dans ce conteneur : JOURNAUX, MAGAZINES

Dans ce conteneur : FLACONS PLASTIQUE, CARTONNETTES, ENVOIES ALIMENTAIRES, ACIER, ALUMINIUM

Collecte de bus au 06 84 38 42 99

COCHER LE JOUR

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi



TRANSPORTS SCOLAIRES

A Ste-Anastasié les arrêts bus sont disposés de façon à ce qu'aucun élève n'ait à traverser la chaussée pour prendre le bus scolaire.

Nous demandons aux parents de le rappeler à leur enfant.

SALOON COUNTRY CLUB



L'assemblée générale du Saloon Country Dance de Sainte Anastasie devait avoir lieu à la salle polyvalente le samedi 5 novembre 2011, suivi d'un repas et d'une soirée dansante.

Malheureusement nous avons joué de malchance car les orages étaient au rendez-vous et la salle polyvalente ainsi que le gymnase et les autres locaux étaient impraticables car inondés sous 10 cm d'eau.

C'est donc à l'ancienne école primaire que s'est tout de même tenue l'assemblée générale avec la plupart des adhérents qui ont bravé le temps, en présence de monsieur le maire et de l'adjoint aux sports.

L'ordre du jour a été respecté. Le conseil d'administration a été complété par Martine et Léoncine, comme suite à quelques départs. Des modifications de statuts et du règlement intérieur ont été adoptés et c'est dans la bonne humeur que cette assemblée générale s'est terminée par le pot de l'amitié avec quelques mises en bouches confectionnées par Marie Thérèse dont elle a le secret. Rendez-vous est pris pour le samedi 14 janvier 2012, pour une soirée dansante avec repas et galette des rois.

Le président, Patrick CHAUSSIN



Chorale
« Chant et Amitié »



Comme cela vous a été annoncé dans le précédent bulletin, notre chorale "Chant et Amitié", vous propose un concert de Noël, le dimanche 4 décembre à 17h en l'église de Sainte Anastasie.

La chorale "Au cœur du Var" du Luc sera également présente.

L'entrée sera libre. Néanmoins, comme chaque année, une collecte de dons sera organisée au profit de la recherche médicale.

LOTO DES ASSOCIATIONS
AU PROFIT DE LA RECHERCHE
MEDICALE

Dimanche 18 décembre 2011
Salle polyvalente à 14h00

Les associations, commerçants et artisans du village désireux d'offrir un ou plusieurs lots pour ce loto de solidarité sont priés de les déposer à l'accueil de la mairie avant le 9 décembre et de se faire connaître en téléphonant au Comité des Fêtes au 06.84.96.68.29.

Merci pour votre compréhension.



CLUB DES CIGALES

L'année 2011 est à peine achevée que nous parlons déjà de 2012 pour vous proposer quelques sorties :

- le samedi 18 février 2012 à 20h45 : Le Nouveau Testament - Pièce de Sacha Guitry au théâtre Galli de Sanary - Prix par personne, transport compris : 50 €
- le vendredi 16 mars 2012 à 20h30 : Les Etoiles du Cirque de Pékin au Zénith de Toulon - Prix par personne, transport compris : 48 €
- le dimanche 20 mai 2012 : La Veuve Joyeuse - opérette de Franz Lehár au théâtre Galli de Sanary - Prix par personne, transport compris : 44 €

Sont également au programme, à des dates non encore arrêtées : une visite d'un bateau militaire à l'arsenal de Toulon, une sortie de 3 jours en Italie sur les rives du lac Majeur.

Renseignements et réservations au 04.94.72.21.98



SECOURS POPULAIRE

GRANDE BRADERIE DE JOUETS

Samedi 17 décembre 2011
de 9h à 14h Salle polyvalente

COMITE DES FETES
REVEILLON DE LA ST SYLVESTRE

M
E
N
U
D
U
3
1
D
E
C
E
M
B
R
E
2
0
1
1

SAINTE-ANASTASIE

Apéritif et mises en bouche de 19h45 à 20h45

Assiette Landaïse

Assiette de la mer

Souris d'agneau confite, gratin dauphinois et flan de légumes

Assiette du berger

Calendrier du nouvel an

Café - Vin - champagne

Organisé par le Comité des Fêtes :
Adultes : 63 €

Enfants 25€, inscriptions uniquement auprès du Comité des Fêtes

Réservations :
Cie Tabac Bruno, Proxi, Boulangerie Pâtisserie Victorino d'Antrelois, Café des Amis et auprès du Comité des Fêtes 06.84.96.68.29

Le Président, Jean-Jacques GUIGNER



INTEMPERIES

Les intempéries du 4 au 10 novembre 2011, montrent une nouvelle fois que les vallons d'écoulement des eaux pluviales creusés par des siècles d'érosion ne doivent en aucun cas être obstrués, ni détournés mais entretenus. Les coulées de boue dans le Vallon de Gueirol en sont hélas, un exemple significatif.



Chemin des Vignarets



Camp de Bordeaux



Gué du Saragan



L
A
V
O
I
R



Chemin de la Rouquette

La cascade



Av. Général de Gaulle



Chemin de la Grande Vigne



Jardin d'enfants



Salle polyvalente

Vallon de Gueirol



Pré de la Font



VACANCES D'AUTOMNE 2011 DU 24 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE

Durant ces 7 jours, les enfants ont aidé Farfouille le Farfadet à comprendre pourquoi on parle beaucoup de lui et de ses amis féeriques à cette période de l'année. A travers diverses activités manuelles, sportives et de découverte, ils ont recherché les origines de la fête d'halloween ; ils se sont « promenés » à travers les légendes fantastiques de France, d'Europe ou d'ailleurs.

Ils se sont beaucoup amusés à créer leurs costumes et à défiler pour leurs copains, ainsi qu'à cuisiner des biscuits tous plus étranges les uns que les autres !!!

La sortie au parc de Minotopia a été pour tous un vrai moment de détente et de jeu.

Rendez vous en février pour redécouvrir le carnaval... façon mangas !

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES
ELECTORALES

Les inscriptions sur la liste électorale de la commune sont à déposer en mairie avant le 31 décembre.

Pièces à fournir :

- Imprimé à retirer en mairie
- Carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile

Nota : si vous êtes déjà inscrit dans une autre commune, la radiation s'effectuera automatiquement dès votre inscription à Sainte-Anastasio/Issole.



QUALITE DE L'EAU DE BOISSON

Analyses du 19/09/2011 de l'Agence Régionale de Santé.

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.



EAUX DE PROVENCE

Surconsommations d'eau issues de fuites après compteur

Une consommation anormalement élevée provenant d'une fuite après compteur dûment constatée par le fermier pourra donner lieu à réduction de facturation, sauf si la fuite résulte d'une faute ou d'une négligence de la part de l'abonné. Toute fuite d'eau après compteur devra être signalée au 0 810 457 457



Jean-Pierre MORIN, Maire
Le Conseil Municipal
de Ste-Anastasio,

ont l'honneur de vous inviter
à la Célébration de la Journée
Nationale d'Hommage
aux "Morts pour la France"
au cours de la Guerre d'Algérie et des
Combats du Maroc
et de la Tunisie

qui se déroulera
le dimanche 4 décembre à 11h00
Rassemblement au Cimetière



ISA COIF à domicile

06.81.75.50.21

Coiffeuse à domicile

Hommes, Femmes & Enfants

NOUVEAU Lisage Brésilien 170 €



**Trains du Père
NOËL 2011**

Dimanche 11 Décembre
Départ 14h de Carnoules Platanes

Dimanche 18 Décembre
Départ 14h de Brignoles

Durée 4h environ

Tarifs: Enfants 10€ avec la surprise
Adultes 5€

Sur Réservation : 06.07.98.03.01
attcv@hotmail.fr
www.attcv.fr



M. BERGALA Laurent ayant participé à la soirée spéciale Halloween de l'Association du Train Touristique du Centre Var (ATTCV) du 31/10/2011 vous propose de retrouver les meilleurs moments par le biais d'une vidéo de 48 minutes, recopiez ce lien dans votre navigateur Internet :
<http://www.youtube.com/watch?v=cY YxOV0aSOs>.

LIBRAIRIE LA FERUNO
BOUQUINISTE

livres anciens, occasion, éditions associatives



2 place St Just
Ste Anastasio/Issole

Mardi - Jeudi - Vendredi - Samedi
16 heures - 19 heures
librairie@laferuno.com

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dimanche 4 décembre :

- Commémoration Guerre d'Algérie - Cimetière à 11h00
- Concert au profit de la recherche médicale par la chorale « Chant et Amitié » - Eglise à 17h00

Judi 8 décembre :

Repas de Noël des Anciens
Salle polyvalente à partir de 11h30

Dimanche 11 décembre :

- LOTO du Tennis Club à 14h00
- TRAIN DU PERE NOEL (voir affiche)

Samedi 17 décembre :

Grande braderie de jouets – Secours Populaire
Salle polyvalente de 9h00 à 14h00

Dimanche 18 décembre :

- LOTO des Associations – Salle polyvalente à 14h
- TRAIN DU PERE NOEL (voir affiche)

Samedi 31 décembre :

Réveillon de la St Sylvestre
Salle polyvalente à partir de 19h45

Dimanche 8 janvier 2012 :

Vœux du Maire
Salle polyvalente à 10h45

Le carnet de Ste Anastasie

Naissance :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de TABAHIRITI Enzo né le 21 octobre 2011. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariage :

Nous avons le plaisir de vous annoncer les mariages de Mademoiselle SANTI Virginie et de Monsieur DESPIERRE Christian célébré le 29 octobre 2011, de Mademoiselle COHENDET Séverine et de Monsieur HAVIC Laury célébré le 12 novembre 2011, de Mademoiselle ARON Christelle et de Monsieur SIGNORET Philippe célébré le 19 novembre 2011 ainsi que

le mariage de Mademoiselle HATET Jessica et de Monsieur LE BRUN Warren célébré le 26 novembre dernier

Toutes nos félicitations aux nouveaux époux.

Décès :

C'est avec regret que nous vous annonçons le décès de Monsieur DE ZORDO Yvon survenu le 3 novembre 2011. Nous présentons à sa famille toutes nos condoléances.



FACTEUR

Hé ! là-bas le facteur n'as-tu donc rien pour moi
J'attends ça tous les jours quelques mots de ta main
Ces quelques mots d'amour qui me font tant de bien
Et qui mènent mon cœur et ma vie dans la joie

Depuis bientôt trois mois tu es dans cette guerre
Je pense trop à toi je ne peux plus manger
Les enfants te réclament je ne sais quoi penser
Je crie sur tout le monde et même sur ma mère

Jamais je n'ai voulu que tu ailles te battre
Pourquoi ceux qui commandent n'y vont-ils pas eux-mêmes
Pour voir comment ça fait quand celle que l'on aime
Attend avec la peur et n'allume plus l'âtre

Même si le papier n'est pas des plus jolies
Même si tu n'écris qu'un seul tout petit mot
Cela ne me fait rien il sera des plus beaux
Je le lirai le jour je le lirai la nuit

Si dans cette enveloppe je n'trouvais que ton cœur
Cela me suffirait pour combler mon attente
Pour regarder ma montre et la trouver moins lente
Et surtout allumer la lampe du bonheur

Quelle est donc cette lettre que tu donnes aujourd'hui
Il me dit qu'il revient c'est daté d'avant-hier
La train est arrivé c'est lui dans la clairière
Et que dois-je te dire, tu es beau mon chéri

Quand j'étais plus petite je n'aimais pas les mots
Mon petit professeur voulait tant que j'apprenne
À écrire et parler qu'il a perdu sa peine
Mais ce petit papier m'a rendu mon héros

Postier à chaque pas que tu fais tous les jours
Saches que tu transportes des flots de mots d'amour
Et même si par hasard tu trouves ça trop lourd
Continue continue on t'aimera toujours

FRANCIOSA J. Marie

Clin d'œil à nos factrices et facteurs.

PETITES ANNONCES

- Cherche étudiante ou étudiant pour garder 2 enfants 4 ans et 7 ans le mercredi matin et vacances scolaires sur Ste Anastasie. Tel : 06.26.01.84.81

- Femme sérieuse propose ses services pour le repassage de votre linge tous les mardi de 15h45 à 17h45

Tél : 04.94.78.28.91 Port : 06.73.56.36.60
demander Michèle

Offre d'emploi : Recherche une personne pour s'occuper d'une résidence de vacance à Forcalquière. D'avril à septembre 2012 : préparer la maison, recevoir les locataires pendant la semaine (début en mai) ; s'assurer que la maison et la piscine sont nettoyées et entretenir le jardin. D'octobre à mars 2012-2013 : tâches d'entretiens générales, recherché quelqu'un de mature et dynamique possédant un véhicule et un ordinateur en bon état, sachant correspondre par internet (email/courriel) et vivant dans la région environnante. La connaissance de l'anglais serait utile. Si intéressée, prière de me contacter : hmlandon14@hotmail.com

Vends table tout chêne 170x95 & ses 2 rallonges (47x2=94cm) à l'italienne se glissent très facilement. Longueur avec 1 rallonge = 170+47=217cm, 2.17m – Longueur avec 2 rallonges = 170+94=264cm, 2.64m - Prix 100€ (donne 7 chaises suivant souhait) A Ste Anastasie 06.81.04.20.59

